



COMMUNE DE LUTRY
DIRECTION DES FINANCES

PREAVIS MUNICIPAL N° 1218/2015

concernant les crédits supplémentaires au budget 2015 de la Bourse communale et des Services industriels

Au Conseil communal de Lutry

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux articles 110 et suivants du Règlement du Conseil communal du 6 novembre 2006, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les demandes de crédits supplémentaires au budget 2015 pour la Bourse communale. Aucune demande de dépassement de crédit n'est à signaler en ce qui concerne les Services industriels.

Hormis une exception liée à des travaux de sécurisation suite à des glissements de terrains et éboulements qui ne pouvaient attendre l'approbation préalable du Conseil communal, l'ensemble des demandes de crédits supplémentaires pour l'exercice 2015 entrent dans le cadre des compétences de la Municipalité (jusqu'à Fr. 50'000.- par objet).

Ces demandes de crédits supplémentaires représentent un montant global de :

- **Fr. 356'000.-** pour les dépenses de fonctionnement de la Bourse communale, soit 0.54% des dépenses globales de fonctionnement budgétisées
- **Fr. 28'000.-** pour les dépenses d'investissements de la Bourse communale.

L'essentiel des crédits supplémentaires résulte de travaux urgents qui ont dû être entrepris pour assurer l'entretien indispensable du parc immobilier communal et pour répondre à des besoins spécifiques. De par leur caractère urgent et imprévisible, ces travaux n'ont pas pu être budgétisés.

Dans l'objectif permanent de maintenir au maximum les charges d'exploitation dans le cadre des crédits globaux accordés au budget 2015 par le Conseil communal, la Municipalité a réduit, reporté ou renoncé à certaines dépenses qu'elle ne jugeait pas indispensables. Par conséquent, l'ensemble de ces crédits supplémentaires devrait être compensé par des dépenses non réalisées ou moins élevées que prévues sur d'autres postes budgétaires.

Budget
2015

Comptes n°

BOURSE COMMUNALE

I. COMPTES DE FONCTIONNEMENT

1. Administration générale

16'000.00

A 111.3163

AGF - location machine à photocopier

Dépassement consécutif au remplacement des petites imprimantes individuelles par des imprimantes/photocopieurs/scanners centralisés et nettement plus performants.

4'000.00

71'000.00

B 118.3141.011

Château de Lutry

Dépassement consécutif aux travaux suivants non prévus lors de l'établissement du budget
soit :

- remplacement de l'éclairage dans la salle de Municipalité 3'500.00
- achat et pose d'un climatiseur dans les locaux du Contrôle des habitants 1'700.00
- pose de nouveaux cylindres 1'800.00

3. Domaines et bâtiments

30'000.00

30'000.00

B 350.3141.011

Restaurant "La Cantinetta" - entretien courant

Lors de l'élaboration du budget 2015, un montant de Fr. 20'000.- avait été prévu pour les travaux de réfection à réaliser suite au transfert de bail au 1er octobre 2014. Or, dans le cadre de la reprise de l'établissement et suite aux importants travaux de transformation que le nouveau locataire a entrepris à ses frais, la Municipalité a choisi de remettre en ordre certaines installations usées ou défectueuses, notamment dans la cuisine. Les principales dépenses ont été:

- le remplacement du sol de la cuisine qui était fortement usé et qui ne répondait plus aux normes du service d'hygiène 15'000.00
- le démontage et le nettoyage des meubles et appareils dans le cadre de la réfection du sol de la cuisine 13'000.00
- divers travaux de réfection des chambres froides et installations techniques 10'000.00
- la réfection du local grillagé pour le dépôt des ordures le long de la route 3'000.00
- la révision complète des vitrages coulissants 5'000.00

Ces dépenses se sont avérées plus importantes que la réserve envisagée lors de l'élaboration du budget.

Comptes de fonctionnement
Crédits supplémentaires
demandés

356'000.00

11'000.00

7'000.00

30'000.00

Budget 2015	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		<u>4. Travaux</u>	171'000.00
68'000.00	T 441.3145.01	Entretien des jardins publics et des places de jeux Dépassement consécutif aux travaux électriques et aux travaux de génie civil plus importants que prévus dans le cadre du remplacement de la barrière au quai Vaudaire (entrée plage ouest) par une borne électrique.	6'000.00
5'000.00	T 451.3154	Traitement des déchets - entretien machines et matériel Coûts relatifs au nettoyage régulier des containers à déchets organiques effectué par une entreprise spécialisée dans l'objectif de diminuer aux maximums les odeurs dans les écopoints.	3'000.00
22'000.00	T 451.3188.017	Traitement des déchets - ramassage et transport - composts Sous estimation des frais de ramassage et de transports du compost et des déchets organiques lors de l'élaboration du budget.	27'000.00
14'000.00	T 472.3147.02	Entretien ruisseaux, berges.. Dépassement consécutif aux frais de sécurisation et de consolidation des berges de la Lutrive suite à des éboulements et des glissements de terrain intervenus à quatre endroits différents sur la Commune. Ces éboulements résultent essentiellement des pluies torrentielles du printemps 2015. Une partie de ces dépenses devrait être couverte par des subventions cantonales.	135'000.00

Budget 2015	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
		5. Instruction publique	115'000.00
		Salle de gym de Corsy - entretien courant	7'000.00
33'000.00	B 507.3141.02	Dépassement consécutif au remplacement de deux panneaux de portes abîmés du local des engins pour un montant de Fr. 15'032.- non prévu au budget, dont une partie a été financée par l'entretien courant.	
		Complexe scolaire de Corsy - entretien installations techniques, chauffage, ventilation	12'000.00
38'000.00	B 507.3150	Réfection urgente, suite à un contrôle, du béton réfractaire de la chaudière à bois pour un montant de Fr. 18'000.- non prévu au budget, dont une partie a été financée par l'entretien courant.	
		Collège de la Croix - traitement conciergerie	34'000.00
112'000.00	F 508.3011	Dépassement consécutif à l'augmentation du taux d'activité de la conciergerie "auxiliaire" du collège de la Croix de 30% à 100% dès la rentrée scolaire 2015/2016. Cette augmentation du taux d'activité est justifiée par les travaux de nettoyage supplémentaire résultant de l'ouverture des pavillons provisoires et de l'extension de la Belle ferme. Un montant de Fr. 9'000.- supplémentaire avait été porté au budget 2015 pour ces travaux, mais il s'est avéré nettement insuffisant.	
		Pavillons complexe scolaire de la Croix	22'000.00
4'000.00	B 508.3141.05	Acquisition de 20 tables et chaises supplémentaires à la demande du directeur afin de faire face à un effectif plus important que ce qui était prévu lors de la construction des pavillons et l'agencement des classes. En effet, les 8 classes étaient équipées de 19 tables et chaises alors que la réalité est plus proche des 22 à 24 élèves par classes.	
		Ecolages des élèves secondaires scolarisés dans d'autres communes	40'000.00
379'000.00	E 521.3522	Frais d'écolage pour les élèves lutryen suivant les classes "de raccourcement" et les classes spéciales "sport-art-études" hors Lutry . Ces frais sont depuis le 1er janvier 2014 pris en charge par les communes de domicile des élèves alors qu'ils étaient jusqu'au 31 décembre 2013 pris en charge à bien plaisir par le Canton.	

Budget 2015	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes de fonctionnement Crédits supplémentaires demandés
0.00	Y 650.3122	<u>6. Police - Pompiers - Protection civile</u>	24'000.00
0.00	G 711.3668	<p data-bbox="1276 560 1308 1299">Caserne des Champs - Frais de chauffage et frais communs</p> <p data-bbox="1037 560 1260 1635">Ces frais étaient auparavant pris en charge par le SDIS Lutry/Paudex. Cependant, depuis la fusion du SDIS Ouest Lavaux au 1er janvier 2014, ces frais sont assumés par chacune des communes propriétaires des bâtiments. En contrepartie, les communes facturent un prix de location au SDIS nettement plus important que précédemment. Ces frais n'avaient pas été budgétisés étant donné que la décision de prendre en charge ces frais par les communes est intervenue après l'établissement du budget.</p> <p data-bbox="973 560 1005 795"><u>7. Sécurité sociale</u></p> <p data-bbox="917 560 949 840">Mesures plan canicule</p> <p data-bbox="750 560 893 1635">Coûts relatifs à la mise à disposition de personnel du SDIS et des samaritains durant les week-ends caniculaires du mois de juillet 2015 dans le cadre des mesures cantonales relatives au plan canicule. Durant la semaine, une partie de ces prestations était assurée par le personnel communal.</p>	5'000.00 5'000.00

Crédit accordé	Comptes n°	BOURSE COMMUNALE	Comptes d'investissements Crédits supplémentaires demandés
65'000.00	B 119.506.2536	II. COMPTES D'INVESTISSEMENT Les Champs - remplacement cuisine et sol garderie - UAPE	28'000.00
		Compte tenu du nombre de repas à préparer, de l'ordre de 40 à 50 par jour, il a été privilégié de remplacer la cuisine actuelle dite "conventionnelle" par la mise en place d'une cuisine semi-professionnelle. Le coût supplémentaire d'une cuisine semi-professionnelle a été en partie financé par la renonciation de certains travaux (fourniture et pose d'une paroi mobile non effectuée).	10'000.00
52'000.00	B 449.506.2544	WC publics du port - transformation WC + création WC handicapés	18'000.00
		Lors de l'élaboration du budget 2015, il avait été prévu de réhabiliter les WC hommes et de créer un wc pour personne à mobilité réduite accessible également par les dames. Cependant, au cours de l'étude de projet et compte tenu de la place à disposition et de la fréquentation des quais, il a été décidé de créer un WC dame supplémentaire et distinct.	

RECAPITULATION DES CREDITS SUPPLEMENTAIRES

DEMANDES AU BUDGET 2015

Crédits
supplémentaires
demandés

BOURSE COMMUNALE

I. Comptes de fonctionnement budgétaires

Fr. 356'000.--

II. Comptes d'investissement du bilan

Fr. 28'000.--

SERVICES INDUSTRIELS

I. Comptes de fonctionnement budgétaires

Fr. -.-

CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lutry

- Vu le préavis de la Municipalité
- Oui le rapport de la Commission des finances

décide

d'accorder les crédits supplémentaires demandés au budget de l'année 2015 de la Bourse communale tels que présentés sur la récapitulation ci-contre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'expression de notre considération distinguée.

Approuvé en séance de Municipalité du 2 novembre 2015.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J.-A. CONNÉ

D. GALLEY

